

RENOVATION ENERGETIQUE

ce qui change en 2026

CONTEXTE : UNE TRANSITION SOUS TENSION



- Instabilité politique : retard du budget 2026.
- Priorité : décarbonation (PAC & Électricité) plutôt que l'efficacité pure.

MAPRIMERÉNOV' (MPR) : LE COUP DE FREIN



! ALERTE BUDGET !
Guichet temporairement fermé depuis le 01/01/2026 (en attente du vote du budget). Les dossiers déposés avant sont en pause.

Parcours "Par geste"

- Arrêt des aides : isolation des murs (ITI/ITE) et chaudières biomasse.
- Survie : maintenu uniquement pour les maisons F/G jusqu'au 31/12/2026.

Parcours "Accompagné" (ampleur)

- Cible : recentré sur les logements E, F et G.
- Fin du bonus : suppression du bonus "Sortie de passoire".
- Nouveaux plafonds de dépenses :
 - 30 000 € (gain de 2 classes).
 - 40 000 € (gain de ≥ 3 classes).
- Taux de subvention : 45% (Intermédiaire) / 10% (Supérieur).

Parcours "Copro" : RAS

LE NOUVEAU VISAGE DU DPE

Le diagnostic devient plus exigeant mais favorise l'électrique.

- Coefficient Électricité : **passage de 2,3 à 1,9.**

💡 Résultat : 850 000 logements sortent du statut de "Passoire Thermique" (F/G).

- *Copropriétés* : le DPE collectif devient **obligatoire** pour les petites copros (≤ 50 lots).
- *Contrôle renforcé* :
 - Max **1 000 DPE/an** par diagnostiqueur.
 - **QR Code obligatoire** sur chaque document pour garantir l'authenticité.

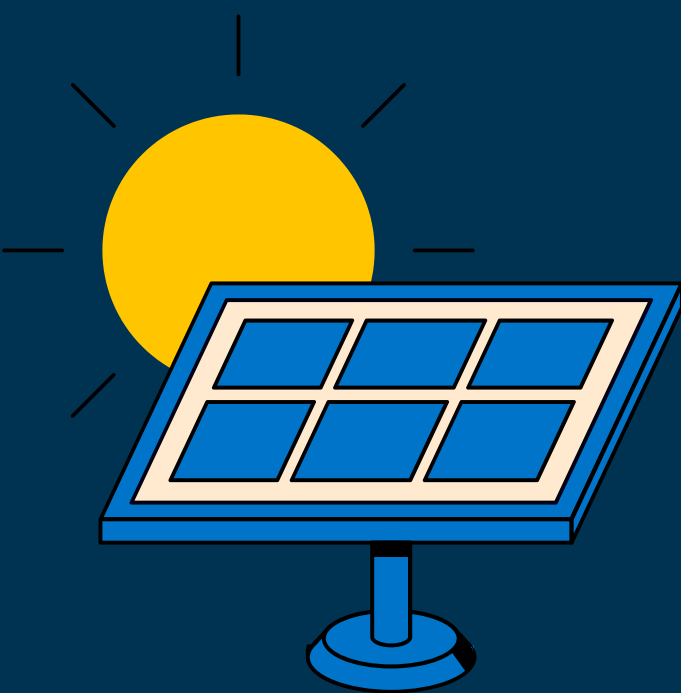


BARÈME DES RESSOURCES



Révision annuelle des plafonds de ressources au 01/01/2026 pour l'éligibilité MPR et CEE.

CEE : L'ENTRÉE DANS LA 6ÈME PÉRIODE (2026-2030)



Le dispositif s'accélère avec des objectifs massifs.

- Volume record : 5 250 TWhc (contre 3 100 en P5).
- Cible Précarité : 1 400 TWhc réservés aux ménages modestes.
- Contrôles accrus : passage d'une obligation de moyen à une obligation de résultat.
- Prologation des coups de pouce "rénovation d'ampleur"
- Simplification : suppression de 5 fiches isolation réseaux.